



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

archéologie

Question écrite n° 1119

Texte de la question

M. Daniel Boisserie appelle l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur les inquiétudes des agents de l'Institut national de recherches archéologiques préventives. Ils se préoccupent du devenir de l'archéologie préventive par souci de la préservation de notre patrimoine et dénoncent le manque de moyens humains et techniques qui ne permet plus, selon eux, d'assumer leurs missions dans des conditions satisfaisantes, les obligeant à rallonger les délais d'intervention trop courts. Il lui demande donc de bien vouloir lui faire connaître ses intentions quant au devenir de l'INRAP.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a appelé l'attention de la ministre de la culture et de la communication sur la situation préoccupante de l'archéologie préventive en France, et notamment sur le manque de moyens humains et techniques de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP). Les services du ministère de la culture et de la communication et la direction générale de l'INRAP travaillent actuellement à l'évaluation précise des plans de charge des équipes pour les prochains mois afin de définir les besoins immédiats auxquels il conviendra de répondre par le redéploiement des effectifs ou par de nouveaux recrutements. En outre, le ministère de la culture et de la communication, en étroite liaison avec le ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, s'attache à conforter le financement du dispositif national de l'archéologie préventive en poursuivant l'amélioration du rendement de la redevance d'archéologie préventive.

Données clés

Auteur : [M. Daniel Boisserie](#)

Circonscription : Haute-Vienne (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1119

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 juillet 2007, page 4940

Réponse publiée le : 2 octobre 2007, page 5977